

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00601

Numéro SIREN : 514 302 165

Nom ou dénomination : EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/000620

EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.275.000 €
Siège social : 1 rue Pierre Sépard
Dreux (Eure et Loir)
Siren 514 302 165 RCS Chartres

==0000==

Bilan actif-passif-compte de résultat-annexe

Exercice clos le 30 juin 2022

Copie certifiée conforme



La Présidente,
la société EXPERTS DEVELOPPEMENT ENTREPRISES,
représentée par M. Yoann DEBOUCHAUD

T.svp ↵

YD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 1 rue Pierre Semard 28100 DREUX							
Numéro SIRET* 5 1 4 3 0 2 1 6 5 0 0 0 , 3 0							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12			
				Exercice N clos le 30/06/2022			
ACTIF							
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	34 796	012	34 796	
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028	911	030	362	548
	Immobilisations financières* (1)		040	2 941 193	042		2 941 193
	Total I (5)		044	2 976 900	048	362	2 976 537
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	700	066	700	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	95 915	070	5 225	90 690
		Autres* (3)	072	577 168	074		577 168
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	234 465	086		234 465
	Charges constatées d'avance *		092	9 462	094		9 462
Total II		096	917 710	098	5 225	912 485	
Total général (I + II)		110	3 894 611	112	5 587	3 889 023	
PASSIF				Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	1 275 000			
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126	99 487			
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131	813 325			
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136	255 472			
	Provisions réglementées		140				
Total I		142	2 443 285				
Provisions pour risques et charges		Total II	154	11 400			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	266 011			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	269 186			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	43 646	172	899 140	
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176	1 434 337				
Total général (I + II + III)		180	3 889 023				
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	179 026	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	34 796	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	471 043	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Néant ☐ *Exercice N clos le
30/06/2022**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
		et livraisons	215		214	
	Production vendue	biens				
		services*	217		218	1 662 223
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	(1 362)
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	117 294
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	1 778 156
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	595
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	409 559
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	2 153	244	19 770
	Rémunérations du personnel*				250	794 566
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	329 994
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements*				254	227
	Dotations aux provisions				256	13 380
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	41
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	1 568 136
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	210 020
	Produits financiers	(III)			280	100 000
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	4 095
	Charges exceptionnelles	(VI)			300	
B - RÉSULTAT FISCAL	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	50 452
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	255 472
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	255 472	314	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322	11 400		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	50 452		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247			330	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249		251	
Déductions	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986		ZFU (44. octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexes A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992				
	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350
Dont divers	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	
Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	317 324	354		
	Déficit de l'exercice reporté en arrière :	356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360		
Déficits	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	317 324	372		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 3 889 024 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 255 473 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité, définie comme la période sur laquelle la société prévoit de retirer un avantage économique futur.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le taux de provision retenu est déterminé en fonction du dépassement des dates d'échéances.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 6 %

Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2007-2009)

Taux de rotation du personnel:

Ancienneté < 10 ans 0,5

15 ans 0,7

20 ans 0,85

25 ans 0,92

Tps complet et Age > 55 30 ans 1

Notes sur le bilan
Actif immobilisé
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		34 796		34 796
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		34 796		34 796
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	912			912
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	912			912
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 930 578	1 003		2 931 581
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 612			9 612
Immobilisations financières	2 940 190	1 003		2 941 193
ACTIF IMMOBILISE	2 941 101	35 799		2 976 901

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2022
Éléments achetés	34 796
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	34 796

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ASTRE FIDUCIAIRE DE L'	210	179	100,00	2 922	2 922	436		3 863	65	100
SAS ASTRE FIDUCIAIRE DE L	10	8	85,00	9	9	31		156	20	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	135	228		363
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	135	228		363
ACTIF IMMOBILISE	135	228		363

Notes sur le bilan
Actif circulant
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 692 157 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 612		9 612
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	95 915	95 915	
Autres	577 168	577 168	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 462	9 462	
Total	692 157	682 545	9 612
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	13 344
IJSS Generali à recevoir	9 473
Total	22 817

Notes sur le bilan
Capitaux propres
Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 275 000,00 euros décomposé en 106 250 titres d'une valeur nominale de 12,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	96 200	12,00
Titres émis pendant l'exercice	10 050	12,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	106 250	12,00

	Solde au 01/07/2021	Affectation	Augmentatio	Diminutions	Solde au 30/06/2022
Capital	1 154 400		120 600		1 275 000
Primes d'émission			221 100		221 100
Réserve légale	89 219		10 268		99 487
Autres réserves	397 128		195 098		592 226
Résultat de l'exercice	205 366		255 473		255 473
Total Capitaux Propres	1 846 113		32837		2 443 286

Notes sur le bilan
Provisions
Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	1 980	11 400	1 980		11 400
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	1 980	11 400	1 980		11 400
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		11 400	1 980		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 434 338 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	121	121		
- à plus de 1 an à l'origine	265 890	86 864	179 026	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 186	269 186		
Dettes fiscales et sociales	661 469	661 469		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	237 671	237 671		
Produits constatés d'avance				
Total	1 434 338	1 255 311	179 026	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	63 185			
(**) Dont envers les associés	43 646			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 27 649 euros.

Notes sur le bilan
Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	230 790
Locations immobilières NP	23 068
Charges locatives NP	6 031
Honoraires NP	4 934
Banque - Intérêts courus à payer	121
Dettes provis. pr congés à payer	145 779
Personnel - autres charges à payer	27 553
Primes de bilan CAP	84 000
Charges sociales s/congés à payer	59 769
Charges sociales - charges à payer	44 897
Etat - autres charges à payer	5 854
CET à payer	568
Total	633 364

Comptes de régularisation
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 462		
Total	9 462		

Notes sur engagements financiers
Engagements financiers
Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Caution constituée en faveur de la Caisse d'Epargne sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire	57.848
Caution constituée en faveur du CIC sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire de l'Ouest	63.195
Avals et cautions	121.043
Engagements en matière de pensions	34.402
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce d'ASTRE Fiduciaire de l'Ouest	
Autres engagements donnés	
Total	155.445
Dont concernant :	
Les dirigeants	34.402
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Société par Actions Simplifiée
1, rue Pierre Sémard
28100 DREUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Siège social : 20 avenue André Malraux – 92300 Levallois-Perret
Etablissement secondaire : 85 bis rue du Soleil – 42100 Saint-Etienne
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris Ile-de-France et Rhône-Alpes
Société de Commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
SAS au capital de 310 590 euros – RCS Nanterre 401 808 068
www.gestionphi.fr

EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Société par Actions Simplifiée
1, rue Pierre Séward
28100 DREUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Levallois-Perret, le 19 décembre 2022

Le commissaire aux comptes
GESTIONPHI



Bruno AUGUIER

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)	34 796		34 796	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	912	363	549	777
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 931 581		2 931 581	2 930 578
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 612		9 612	9 612
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 976 901	363	2 976 538	2 940 967
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				1 362
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	700		700	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	95 915	5 225	90 690	700 467
Autres créances	577 168		577 168	82 826
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	234 465		234 465	29 915
Charges constatées d'avance (3)	9 462		9 462	16 572
TOTAL ACTIF CIRCULANT	917 711	5 225	912 486	831 142
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 894 611	5 588	3 889 024	3 772 108
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 275 000	1 154 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	221 100	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	99 487	89 219
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	592 226	397 128
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	255 473	205 366
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 443 286	1 846 113
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	11 400	1 980
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11 400	1 980
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	266 011	329 223
Emprunts et dettes financières diverses (3)	43 646	418 842
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 186	305 971
Dettes fiscales et sociales	661 469	869 980
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	194 025	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 434 338	1 924 015
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 889 024	3 772 108
(1) Dont à plus d'un an (a)	179 026	265 891
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 255 311	1 658 124
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	121	148
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons Intracom.	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 662 224		1 662 224	1 652 095
Chiffre d'affaires net	1 662 224		1 662 224	1 652 095
Production stockée			-1 362	-2 286
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			99 127	55 878
Autres produits			18 168	17 890
Total produits d'exploitation (II)			11778156	11723578
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			595	304
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			409 560	409 128
Impôts, taxes et versements assimilés			19 771	8 512
Salaires et traitements			794 566	767 462
Charges sociales			329 995	325 608
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			228	135
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 980	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			11 400	1 980
Autres charges			41	4
Total charges d'exploitation (II)			11568136	11513133
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			210 020	210 444
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			100 000	50 000
Autres intérêts et produits assimilés (3)				2 688
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			100 000	52 688
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 095	5 257
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 095	5 257
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			95 905	47 431

**Compte de résultat**

RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	305 925	257 875
---	----------------	----------------

☐ **Compte de résultat (suite)**

	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	50 452	52 509
Total des produits (I+III+V+VII)	1 878 156	1 776 266
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 622 683	1 570 900
BENEFICE OU PERTE	255 473	205 366
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 3 889 024 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 255 473 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité, définie comme la période sur laquelle la société prévoit de retirer un avantage économique futur.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le taux de provision retenu est déterminé en fonction du dépassement des dates d'échéances.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 6 %

Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2007-2009)

Taux de rotation du personnel:

Ancienneté < 10 ans 0,5

15 ans 0,7

20 ans 0,85

25 ans 0,92

Tps complet et Age > 55 30 ans 1

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		34 796		34 796
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		34 796		34 796
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	912			912
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	912			912
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 930 578	1 003		2 931 581
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 612			9 612
Immobilisations financières	2 940 190	1 003		2 941 193
ACTIF IMMOBILISE	2 941 101	35 799		2 976 901

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2022
Éléments achetés	34 796
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	34 796

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ASTRE FIDUCIAIRE DE L'	210		100,00							
SAS ASTRE FIDUCIAIRE DE L	10		85,00							
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	135	228		363
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	135	228		363
ACTIF IMMOBILISE	135	228		363

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 692 157 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 612		9 612
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	95 915	95 915	
Autres	577 168	577 168	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 462	9 462	
Total	692 157	682 545	9 612
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	13 344
IJSS Generali à recevoir	9 473
Total	22 817

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 275 000,00 euros décomposé en 106 250 titres d'une valeur nominale de 12,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	96 200	12,00
Titres émis pendant l'exercice	10 050	12,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	106 250	12,00

	Solde au 01/07/2021	Affectation	Augmentatio	Diminutions	Solde au 30/06/2022
Capital	1 154 400		120 600		1 275 000
Primes d'émission			221 100		221 100
Réserve légale	89 219		10 268		99 487
Autres réserves	397 128		195 098		592 226
Résultat de l'exercice	205 366		255 473		255 473
Total Capitaux Propres	1 846 113		32837		2 443 286

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	1 980	11 400	1 980		11 400
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	1 980	11 400	1 980		11 400
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		11 400	1 980		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 434 338 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	121	121		
- à plus de 1 an à l'origine	265 890	86 864	179 026	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 186	269 186		
Dettes fiscales et sociales	661 469	661 469		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	237 671	237 671		
Produits constatés d'avance				
Total	1 434 338	1 255 311	179 026	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	63 185			
(**) Dont envers les associés	43 646			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 27 649 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	230 790
Locations immobilières NP	23 068
Charges locatives NP	6 031
Honoraires NP	4 934
Banque - Intérêts courus à payer	121
Dettes provis. pr congés à payer	145 779
Personnel - autres charges à payer	27 553
Primes de bilan CAP	84 000
Charges sociales s/congés à payer	59 769
Charges sociales - charges à payer	44 897
Etat - autres charges à payer	5 854
CET à payer	568
Total	633 364

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 462		
Total	9 462		

Notes sur engagements financiers

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cautiion constituée en faveur de la Caisse d'Epargne sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire	57 848
Cautiion constituée en faveur du CIC sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire de l'Ouest	63 195
Avals et cautions	121 043
Engagements en matière de pensions	34 402
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce d'ASTRE Fiduciaire de l'Ouest	
Autres engagements donnés	
Total	155 445
Dont concernant :	
Les dirigeants	34 402
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.275.000 €
Siège social : 1 rue Pierre Sépard
Dreux (Eure et Loir)
Siren 514 302 165 RCS Chartres

(la « **Société** »)

RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 DECEMBRE 2022
CONFORMEMENT A LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT FAITE
PAR LE PRESIDENT

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 30 juin 2022 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

constatant que les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 font apparaître un bénéfice de 255.472,68 €,

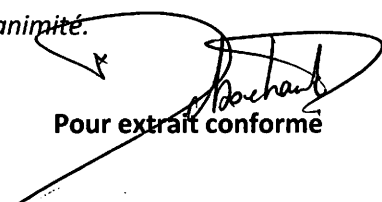
décide de l'affecter de la manière suivante :

- 5 % à la Réserve Légale 12.773,63 €
- le solde, au compte « Autres Réserves » 242.699,05 €

Par ailleurs, l'assemblée générale **prend acte**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices sociaux précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes distribués	Distributions éligibles à la réfaction de 40 %	Distributions non éligibles à la réfaction de 40 %
30/06/2019	25.300,60 €	21.544,96 €	3.755,64 €
30/06/2020	-	-	-
30/06/2021	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


Pour extrait conforme

La Présidente,
la société EXPERTS DEVELOPPEMENT ENTREPRISES,
représentée par M. Yoann DEBOUCHAUD